Ecurie Région Elbeuf
51 Rue du Neubourg
76500 ELBEUF
Tel : 06.07.46.22.00
E-mail : ecurie.region.elbeuf@orange.fr
Site internet : www.ecurieregionelbeuf.fr

REGLEMENT PARTICULIER VHC

RALLYE Régional de l'Ecurie Région Elbeuf

SAMEDI 22 et DIMANCHE 23 Juillet 2023
Lieu : Usine Renault Cléon

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Dès la délivrance des visas
Ouverture des engagements	Dès parution du présent règlement
CLOTURE DES ENGAGEMENTS	Lundi 10 Juillet 2023
Distribution du carnet d'itinéraire (ROAD-BOOK) et Reconnaissances	Vendredi 21 Juillet 2023 de 14h à 18h30 et Samedi 22 Juillet 2023 de 9h à 18h30
Publication liste des engagés sur le site www.ecurieregionelbeuf.fr	Jeudi 20 Juillet 2023
Vérifications Administratives : Parking Usine Renault Cléon Vérifications Techniques : Parking Usine Renault Cléon	Samedi 22 Juillet 2023 de 14h à 18h30 Samedi 22 Juillet 2023 de 14h15 à 18h45
Parcs de départ, de regroupement et fermé Heure de mise en parc de départ	Parking Usine Renault Cléon De 14h30 à 19h00
Briefing des pilotes	Le 23 juillet 2023 à l'entrée du parc fermé
1ère réunion des commissaires sportifs au Parking de l'Usine Renault Cléon	Samedi 22 Juillet 2023 à 17h45
Publication des équipages admis et ordre de départ au Parking de l'usine Renault Cléon	Samedi 22 Juillet 2023 à 20h30
Départ du 1er Concurrent du Parking de l'usine Renault Cléon	Dimanche 23 Juillet 2023 à 8h30
Publication des résultats partiels et final (affichage) au Bureau du Collège	Dimanche 23 Juillet 2023
Arrivée	Parking Usine Renault Cléon
Vérifications finales Lieu Taux horaire de la main d'œuvre	Le 23 Juillet 2023 à l'issue des classements Garage SEMS 26 rue Petou 76500 Elbeuf 60€00 TTC
Publication des résultats du rallye au Bureau du Collège	30 mn après l'arrivée du dernier équipage
Ouverture du parc fermé et Remise de récompenses : lieu à confirmer le samedi 23 Juillet 2022	30 mn après l'affichage et 30 mn après l'arrivée de la dernière moderne

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'A.S.A. Côte d'Albâtre en qualité d'organisateur administratif et l'Ecurie Région Elbeuf en qualité d'organisateur technique organisent leur 18ème Rallye Moderne & le 4ème VHC avec le concours de l'Usine Renault Cléon
le Samedi 22 et le Dimanche 23 Juillet 2023.

RALLYE VHC de l'Ecurie Région Elbeuf

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie en date du 17/05/2023 sous le n° 35 et par la F.F.S.A sous le permis d'organiser sous le n° 372 en date du 17/05/2023

Comité d'organisation :
Président : Christophe BOGEMANS
Membres : l'ECURIE REGION ELBEUF
Secrétariat du Rallye : Ecurie Région Elbeuf 51, rue du Neubourg 76500 Elbeuf
Téléphone : 06.07.46.22.00
Mail : ecurie.region.elbeuf@orange.fr
Permanence du Rallye : Usine Renault Cléon
Tél : 06.08.70.10.73 (tél fixe en cours)
Date, horaire : samedi 22 juillet de 14H00 à 20H00 et dimanche 23 juillet de 7H00 à 20H00

Organisateur technique :
Nom : Ecurie Région Elbeuf - Christophe BOGEMANS
Adresse : 51, rue du Neubourg 76500 ELBEUF Tel : 06.07.46.22.00 - mail : ecurie.region.elbeuf@orange.fr

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. Officiels de l'Epreuve

Président du Collège des Commissaires Sportifs **Commissaires Sportifs**	MAWDSLEY Françoise JARDIN François BAUCHARD Christian	1303 / 1653 1303 / 20414 1311 / 35065
Directeur de Course **Directeur de Course Adjoint** **Directeur de Course Adjoint** **Directeur de Course Adjoint** **Directeur de Course Adjoint** **Directeur de Course Adjoint**	HABELIN Kévin MAWDSLEY Erwin DEUIL Sébastien JOSSE Jean-Denis CARTERON Michel	1210 / 187149 1303 / 228740 1303 / 113016 1315 / 34725 1308 / 8442
Commissaire technique responsable VHC-(A) **Commissaire technique Adjoint -(A)** **-(B)** **-(C)**	BALLENGHIEN Francis SALENNE Jacques DESSE Jean-Michel BOURNEX Jean Luc	1303 / 5641 1306 / 18219 0112 / 5538 1315 / 11351
Services Médicaux **Médecin chef**	Hôpital des Feugrais Hôpital d'Evreux CHU de Rouen Docteur Thierry ETONGO	
Relations concurrents	MAWDSLEY Myriam	1301 / 11115
Chronométreur 1 **Chronométreur 2**	LACHEVRE Jennifer En cours	1303 / 194351
Chargé des relations avec la presse **Classement** **Speaker**	BOGEMANS Christophe BOGEMANS Yann Non connu à ce jour	1308 / 44924 1308 / 44922
Juge de faits	Conforme au règlement F.F.S.A.	

1.2P. Eligibilité :

Le Rallye de l'Ecurie Région Elbeuf compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes VHC 2023 (coefficient 2)
- le Championnat de la Ligue Régionale du Sport automobile de Normandie 2023

1.3P. Vérifications :

Les vérifications administratives auront lieu :

Le Samedi 22 Juillet au Parking de l'Usine Renault Cléon
De 14h à 18h30 pour tous les groupes.

Les vérifications techniques auront lieu :

Le Samedi 22 Juillet au Parking de l'usine Renault Cléon
De 14h15 à 18h45 pour tous les groupes.

Nota :

Un additif vous sera remis avec le Roadbook où vous aurez les informations des emplacements pour votre assistance ainsi que les consignes de sécurité.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P. Demande d'engagement – Inscriptions

3.1.5P. Toute personne licenciée qui désire participer au Rallye de l'Ecurie Région Elbeuf doit adresser à :

ECURIE REGION ELBEUF
51, rue du Neubourg
76500 ELBEUF
Portable : 06.07.46.22.00

La demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Lundi 10 Juillet 2023 minuit (cachet de la poste faisant foi), accompagnée impérativement du chèque de règlement à l'ordre de L' ECURIE REGION ELBEUF.
(les chèques seront déposés le lendemain de l'épreuve)
Pré-engagement autorisé par mail avec tous les documents demandés dans l'Article 3.1.12P avec confirmation obligatoire sous 5 jours par courrier, accompagnée du montant de l'engagement.
Paiement possible par virement bancaire en demandant le RIB à l'Ecurie Région Elbeuf.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 20 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement et assurance sont fixés :
- avec la publicité facultative des organisateurs : 200 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 400 €

Chaque membre de l'ERE (pilote ou copilote) à jour de sa cotisation 2023 bénéficiera d'une remise de 10€ sur le montant de l'engagement.

Les droits d'engagement seront remboursés si le forfait est enregistré **par écrit**, par le secrétariat **au plus tard le Jeudi 20 Juillet 2023.**(e-mail ou courrier)

3.1.12P

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement, et copies des permis de conduire recto-verso sinon elle sera placée sur liste d'attente.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P. Assistance

Le parc d'assistance sera mis en place avec CH entrée et sortie. Cet endroit sera indiqué sur le road-book.
Il vous sera fourni 3 autocollants : 2 assistance & 1 reconnaissance. Après avoir noté le numéro d'immatriculation du véhicule concerné, vous devrez le coller (non scotché) sur la partie supérieure droite du pare-brise de chaque véhicule. Il y aura des pénalités s'il est constaté qu'il y a plus de 3 véhicules par emplacement d'un équipage.

Il est interdit de mettre des piquets dans le sol, uniquement des poids.

Il est obligatoire de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche et résistante aux hydrocarbures (3 m x 5 m minimum ou d'une surface au moins égale à celle de la voiture) et de disposer sous chaque véhicule d'assistance sous la partie mécanique une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures.

Merci de ne pas laisser sur place vos sacs poubelles. Le concurrent est responsable de l'état des lieux après son départ. Toutes infractions à cette obligation lui seront imputables (frais de remise en état à la charge du concurrent).
Attention ! Seuls les véhicules porteurs du sticker (Assistance ou Reconnaissance) seront admis dans le Parc d'assistance.

Toutes les assistances effectuées en dehors de cette zone seront pénalisées.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P. IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard FFSA.

5.2P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.
Chaque voiture devra être équipée à l'avant d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 x 110), permettant le positionnement de l'identification promotionnelle exclusivement réservée à l'organisateur. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P. Description :

Le Rallye de l'Ecurie Région Elbeuf représente un parcours de 158,10 Kms
Il est divisé en 1 étape et 3 sections.
Il comporte 2 épreuves spéciales, d'une longueur totale de 39 Kms.
Les spéciales sont :

- Spéciale Arnaud CONTE (E.S. 1-3-5) : 4.70 Kms x 3 = 14,10 Kms
- Spéciale Annick SALENNE (E.S. 2-4-6) : 8.3 Kms x 3 = 24,90 Kms

Le détail du parcours et les horaires figurent dans le carnet d'itinéraire (road-book).

6.2P. Reconnaissances :

- Le nombre de passages autorisés en reconnaissance est de 3 passages dans chaque Spéciale
- Les reconnaissances auront lieu le Vendredi 21 Juillet de 14h à 20h et le Samedi 22 Juillet de 9h à 20h.
- Tout marquage est interdit (Sanctions éventuelles)
- Le carnet d'itinéraire (Road-book) sera à la disposition des concurrents à compter du Vendredi 21 Juillet 14h à l'adresse suivante : à l'abri Vélos / Motos, Entrée Sud du parking de l'Usine Renault, Route de Tourville D7, (suivre le fléchage Road-book et visiteurs) Tél : 06.08.70.10.73

- Le numéro de reconnaissance vous sera remis avec le Road-book ainsi que l'additif où vous aurez les informations des emplacements pour votre assistance ainsi que les consignes de sécurité.

Le numéro de reconnaissance devra être collé non scotché sur la partie supérieure droite du pare-brise de la voiture de reconnaissance (Noter sur l'autocollant l'immatriculation du véhicule de reconnaissance)

ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.
Consultable sur www.ecurieregionelbeuf.fr pendant et après le rallye.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Tous les concurrents classés recevront une coupe ou un lot.

Remise des récompenses : Dimanche 23 juillet 2023, 30 min après l'arrivée de la dernière moderne

Un tirage au sort sera effectué sur la liste des partants lors de la remise des prix pour un engagement à demi- tarif pour l'édition suivante du Rallye VHC de l'Ecurie Région Elbeuf
(Présence du pilote ou du copilote indispensable sinon un nouveau tirage sera effectué).
Nous vous rappelons que cet avantage est non cessible.

P.S. : Nous vous rappelons que nous avons beaucoup de difficultés à organiser cette épreuve.
Les Maires et les riverains sont de plus en plus réticents face au rallye à cause des nuisances et des excès de vitesse en reconnaissances et en course (routier).

Face à ces problèmes et si vous souhaitez que notre Epreuve perdure, nous vous remercions de respecter les vitesses et les horaires de reconnaissance.

Des informations pour la Remise des Prix vous seront données le samedi 22 Juillet 2023 selon la Réglementation Sanitaire en vigueur, à cette période.

A COMPLETER PAR LE COMMISSAIRE TECHNIQUE

CONCURRENT N °	GROUPE	CLASSE

SECURITE

Arceau.....Rétroviseurs.....Sièges.....

Harnais.....Gants.....Combinaisons.....

Pneus.....Extincteur.....Casques.....

Fixe-capot.....Anneaux.....Triangle.....

Feux.....Stops.....Clignotants.....

Observations .....

VISUEL

Nom du pilote.....Co-pilote.....

Plaques de rallye.....Numéros.....

Publicité.....

OBSERVATIONS .....

VOITURE ADMISE

OUI - NON

Vérifié par : Nom .....

Signature

Ecurie Région Elbeuf

51 Rue du Neubourg
76500 ELBEUF
Tel : 06.07.46.22.00
E-mail : ecurie.region.elbeuf@orange.fr
Site internet : www.ecurieregionelbeuf.fr

DEMANDE D'ENGAGEMENT

RALLYE de l'Ecurie Région Elbeuf

Moderne et VHC

SAMEDI 22 JUILLET 2023

ET

DIMANCHE 23 JUILLET 2023

A RETOURNER AVANT LE :

10 JUILLET 2023

Ecurie Région Elbeuf
Adresse courrier - 51 Rue du Neubourg - 76500 Elbeuf
Siège social - Mairie de Saint Pierre-lès-Elbeuf
Association loi 1901 – Agrément Jeunesse et Sports n° 76 S 0656

Engagement à retourner avant le : 10/07/2023
à L' E. R. E.
51 rue du Neubourg
76500 ELBEUF

RALLYE REGIONAL de l'Ecurie Région Elbeuf

Parking Usine Renault Cléon

Site : www.ecurieregionelbeuf.fr
Courriel : ecurie.region.elbeuf@orange.fr

MONTANT DE L'ENGAGEMENT
se référer au règlement
Chèque à l'ordre de : ECURIE REGION ELBEUF
ou par virement Bancaire (demander le RIB)

Pilote

Nom et Prénom

Adresse

Code Postal | Ville

Date de naissance | Lieu de naissance | Nationalité

N° de Licence | Code ASA | Ecurie

N° de Téléphone fixe | N° de Portable

Courriel / (e-mail)

N° permis de conduire | Date

Délivré par la Préfecture de

Copilote

Nom et Prénom

Adresse

Code Postal | Ville

Date de naissance | Lieu de naissance | Nationalité

N° de Licence | Code ASA | Ecurie

N° de Téléphone fixe | N° de Portable

Courriel / (e-mail)

N° permis de conduire | Date

Délivré par la Préfecture de

Voiture

Marque et Type

Année | Cylindrée réelle

Nbre de Cylindres | Nbre soupapes par cylindre

Turbo | OUI | NON

N° de moteur

Poids kg

Fiche d'homologation N°

Passeport technique N°

Conformément à la règlementation générale et au règlement particulier, j'engage ma voiture :

dans le groupe et la classe

Moderne
VHC

Je certifie sincère et véritable l'ensemble des déclarations figurant sur le présent bulletin ; je m'engage à respecter le code de la route en reconnaissance et sur le parcours routier de l'épreuve ; ainsi que la règlementation interdisant le dopage, et accepte les contrôles éventuels des médecins accrédités.

Je renonce à tous recours contre l'organisateur ou un des membres de l'organisation en cas de sortie de route de mon véhicule ou en cas de collision avec un autre concurrent. Je déclare ne pas être sous l'effet d'une suspension de permis de conduire et/ou de licence.

Signature Pilote

Signature Copilote

Fait à

le

NE RIEN ECRIRE CI-DESSOUS - CADRE RESERVE A L'ORGANISATION

N° d'ordre	Trésorier	Remise de l'attestation du propriétaire du véhicule si autre que pilote	Vérifications ADMINISTRATIVES SIGNATURE	Vérifications TECHNIQUES SIGNATURE	GROUPE	CLASSE	NUMERO
	N° Chèque : Banque : Montant : Date :						
Date d'engagement	Nom : Virement : Espèces :	OUI NON					